

BAIN CARIBÉEN POUR LE SECRET BANCAIRE

Transhumance | jeudi, 2 avril 2009 | par **Xavier Monnier**

Le G20 a juré la perte du secret bancaire européen. Mais, multinationales, Milieu ou agents de foot ont depuis longtemps anticipé... et fait prendre un bain caribéen à leurs comptes.

Haro sur les paradis fiscaux. Si, si promis, avant le G20, le bon président Sarko l'a dit tous muscles sortis. Ou du moins a lancé le mot d'ordre. « *Très ferme* », son attitude sera, envers ces zones de non-droit financière et de secret bancaire. En période de crise, la position rapporte toujours quelques points dans les sondages et un doux ressac dans l'opinion publique. Jamais mauvais à prendre.

Ambiance et déhanchement garanti pour le sommet mondial de Londres, au cas où la capitale britannique aurait besoin de cela. Adieu luxe calme et volupté bancaire d'Autriche du Luxembourg, de Suisse ou encore du Liechtenstein.

Que sont les listings du Liechtenstein devenus ?

Pourtant, depuis un an, le pouvoir n'a pas trop poussé la pédale sur les enquêtes fiscales. Et ne fut pas le seul à freiner. Petit rappel pour les oublieux, en mars 2008 a éclaté le scandale des comptes du Liechtenstein. Un ancien salarié des banques de ce petit paradis des banques et des comptes discrets crachait dans la soupe et vendait à l'administration fiscale allemande tout un tas de listage de comptes bancaires. Parmi eux, une poignée de ressortissants français, que le voisin d'outre-Rhin s'est empressé de refiler à Bercy.

Les oreilles et la plume toutes tendues, Bakchich s'était alors risqué à enquêter. Pour dévoiler trois noms, issus de ces listings, qui auraient discrètement placé (hors du big brother fiscal) leurs économies du côté du Tyrol.

Au débotté : François Marie Banier, le photographe dévoilé au grand public après l'épisode Liliane Bettencourt, l'écrivain Michel Houellebecq, et le chiraco-judoka David Douillet. Une procédure en référé intentée par Douillet – et gagné par Bakchich sur la bonne foi – plus tard, rien de neuf. Durant des mois.

Dépositaire de cette liste de Français ayant soustrait leurs petites économies au fisc, Bercy n'en a pas fait profiter grand monde, au nom du nouveau sacro-saint « secret fiscal ». Le patron de la commission des finances de l'Assemblée, le socialiste Didier Migaud, qui a eu copie de la liste, s'est également retranché tout pudibond, derrière le même secret fiscal... Sage décision façon « *Cachez-moi cette évasion fiscale que je ne saurai voir* ». Étonnant quand le ministère des Finances s'inquiétait en avril 2008 lui-même de l'ampleur de la fraude fiscale, qu'il estimait lui-même dans une fourchette comprise entre 29 et 40 milliards d'euros.



Sarko aux paradis fiscaux
© Nardo

Profondément enterrées, les fameuses listes ont dormi sous la terre ferme du secret durant presque un an. Jusqu'à ce que mardi 31 mars, le Parisien ait fini de gratter un peu. Un pavé dans la mare et trois noms à la une : Michelin, Elf Trading et Adidas. « Robert Louis-Dreyfus n'est pas inquiété », précise un conseiller du patron de l'OM, à un Bakchich taquin. Tant pis. L'enquête des confrères n'en est pas moins belle et ... solitaire.

Un cri après un an de désert.

Mais qu'importe donc, puisque le bon vieux temps des paradis fiscaux nichés au creux du sein européen s'éteint, dès aujourd'hui. Ou au plus tard demain, après le G20...

Du secret bancaire européen au bain fiscal caribéen

Comme l'avait aimablement remarqué Ian Hamel, confrère suisse et néanmoins régulier collaborateur de *Bakchich*, désormais « le notaire de Lyon et le boucher de Munich paieront leurs impôts comme les autres contribuables » et « les finances publiques vont récupérer plusieurs milliards d'euros de la part de contribuables indécents ». Hosannah, hosannah au plus haut des cieux, le secret bancaire a vécu.

Sauf que. Si le péquin moyen et son acolyte le péquin connu auront désormais bien plus de mal à échapper au

grand dragon fiscal, reste encore une belle partie immergée de l'Iceberg.

Îles Vierges, Seychelles, Nauru, Vanuatu, Bahamas, Panama, les zones off shore ne manquent pas... Et ne souffrent pas de méconnaissance. Les grandes banques françaises, de **BNP** à la **Société Générale** en passant par le **Crédit Agricole** s'y sont d'ores et déjà installées, disséminant partout des filiales.

Et leurs rejets on d'accueillir bien entendu des clients bien français, que ce fussent France Télécom ou Vivendi pour réaliser des opérations en toute discrétion, via des IBC. En gros, des trusts, « société par actions dont on ne connaît ni les noms des actionnaires, ni ceux des administrateurs. Elle peut, en toute légalité, utiliser des prête-noms locaux et tenir des assemblées générales par téléphone. Les dossiers de la société n'ont même plus à être conservés dans le pays. Enfin, l'IBC bénéficie d'une exemption fiscale pendant vingt ans ! », a déjà goulûment décrit Bakchich.

Comme les multinationales, le Milieu a anticipé la fin du secret bancaire européen

« *Tu vois, le grand banditisme ce sont eux*, avait, il y a quelques mois, lancé une jeune pousse du milieu parisien à un insistant freluquet de Bakchich. *Nous, nous jouons petit bras par rapport aux financiers* ».

Quitte à pêcher parfois dans les mêmes eaux. Ainsi, les grandes multinationales sont accompagnées dans leurs discrets bains caribéens par de petits malins. À l'instar des agents de joueurs de football, particulièrement fans de la discrète Tortola, ou de Panama. Ami de Bernard Tapie, convive de Louis-Dreyfus, toujours dirigeant du Standard de Liège, Licio d Onofrio a ainsi basé sa société-mère, MSI, à Panama ; société « faïtière » décrit la justice belge qui s'intéresse particulièrement à ses avoirs dans le cadre de transferts de joueurs entre Marseille et Liège.

Autres grands amateurs de plage satinées, lagons turquoise et comptes bancaires discrets, le Milieu. Ancien patron de l'Amnésia, grand ordonnateur du cercle de Jeux Concorde, Paul Lantiéri n'a toujours pas montré le bout de son nez depuis fin 2007. En cavale. Au moins *Bakchich* a-t-il retrouvé un petit plaisir de M. Paul. Son compte aux Bahamas, ouvert dans l'IBC créé par son pote banquier suisse François Rouge à Nassau. Et les documents exhumés par Bakchich démontrent qu'une fois le petit guichet ouvert, ni le nom de Paul Lantiéri ni la bouille n'apparaît plus sur les relevés. Seule une dénomination de compte, « *pleasure* ».



private investment bank limited		Revised: 06.04.00
6	private investment bank limited Bancaria House, Queen Street PO Box 2818, Nassau, Bahamas T 242 322 55 50 F 242 322 55 70 te 20362	Re: 300820/050.000.75%
		No: 1020013486000R

CREDIT ADVICE	" P L E A S U R E "
---------------	---------------------

We have CREDITED your ACCOUNT
as follows :

TRANSFER RECEIVED IN YOUR FAVOUR
BY ORDER OF ONE OF OUR CLIENT

CHF	1.500.000.00
Net to your CREDIT	
Value 06.04.00	

Private Investment Bank Limited
 GENEVA PRIVATE BANK & TRUST (Bahamas) LIMITED

NAME: "PLEASURE" ACCOUNT No: 300820

APPLICATION TO OPEN AN ACCOUNT

HOLDER(S)

NAME(S), TRADE NAME: LANTIERI PAUL, CLAUDE

FULL ADDRESS (including P.O. Box No.): Rte FRED SCARBACINI, BENEFICIO
F - 10000000

TELEPHONE: _____ FAX: _____

PROFESSION/TITLE: _____ NATIONALITY: "FRANCE"

I. D. PAPERS/ OR REGISTERED OFFICE (if company): CARTE D'IDENTITE
FR - 10 00 000000

(Note: If company is incorporated in the Bahamas request copy of letters from the Central Bank of the Bahamas confirming "non-resident" status for Exchange Control purposes.)

Introduced by (name and address): _____

Correspondence to be:

☐ SENT to the following address (es):

ORIGINAL COPY

☒ HELD by GENEVA PRIVATE BANK & TRUST (Bahamas) LIMITED.

The undersigned authorizes the GENEVA PRIVATE BANK & TRUST (Bahamas) LIMITED to keep in custody all correspondence, statements of account, deposit receipts and statements etc., intended for the undersigned, as long as no contrary instructions are given to the Bank, and furthermore authorizes the Bank to destroy all unclaimed correspondence after two years. The undersigned absolves the Bank from all responsibility for the consequences arising from this arrangement, and assumes any risks arising therefrom.

DISCLOSURE OF IDENTITY

We authorize you to disclose our names and domiciles to the competent authorities of the Commonwealth of the Bahamas or foreign organizations if required under transactions resulting from the administration of the account (collection of coupons, redemption of bonds, purchase or sale of securities, etc.).

Date: 16 April 2000 Signature(s): 

Un passeport, une signature et hop, les transactions n'apparaissent plus que sous un intitulé de compte. Vive les Bahamas

Transféré des Alpes aux mers chaudes, Il semble que l'évasion bancaire serait moins pénible au soleil...

A lire ou relire sur Bakchich.info

Les multinationales n'ont plus besoin du secret bancaire suisse ou luxembourgeois

Le Groupe des 20 (ou G20), qui se réunit le 2 avril prochain à Londres, cherche à faire croire à l'opinion publique qu'il est sur le point d'assainir la finance internationale et que les paradis fiscaux vivent leurs derniers jours. En fait, les grandes (...)

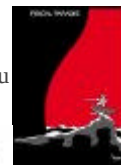
Voir Londres et courir... à Berlin !



Le G20 tant attendu risque de décevoir. La solution serait peut-être plutôt de revenir à la rigueur et de ressouder les relations franco-allemandes.

Paradis fiscaux, les jolies colonies de vacances fiscales d Eva Joly

Dans un livre-réquisitoire, l'ex-magistrate dénonce la volonté des élites mondiales de se protéger du juge. Et s'insurge contre une délinquance offshore en pleine forme et une justice qui roupille.

L'Allemagne ne l'èmportera pas aux paradis... fiscaux

L'enquête sur l'affaire de la fraude fiscale en Allemagne ne cesse de provoquer des remous Outre-Rhin mais aussi dans les paradis fiscaux nichés au cœur de l'Europe.

« Bakchich » mis hors de cause par le tribunal de Nanterre : ça eut Douillet

Le jeudi 17 avril, le tribunal de grande instance de Nanterre a mis hors de cause notre site, dans le procès en diffamation que nous a intenté le judoka David Douillet. Celui-ci nous reprochait d'avoir écrit qu'il possédait un compte au (...)